



C'est une année très importante car vos enfants vont préparer:

- leur stage de découverte du monde professionnel
- Leur orientation de fin de cycle
- Leur brevet des collèges



20/09/2017



20/09/2017

Stage de découverte

- Tous les élèves de 3ème devront réaliser un stage d'une semaine (juste avant les vacances de février) au sein d'une entreprise afin de se familiariser avec le milieu professionnel, de découvrir d'autres manières de travailler et surtout de commencer à préparer leur orientation de fin d'année.
- Ce stage s'insère dans un parcours appelé « Parcours avenir » ayant pour but de permettre aux adolescents de réfléchir à une orientation adaptée à leur projet et à leurs capacités.

Choisis ton avenir !



L'orientation

- Elle va se préparer tout au long de l'année pendant les heures de vie de classe avec le professeur principal ainsi qu'avec la conseillère d'orientation psychologue. Des séances en classe entières sont prévues, tout comme des entretiens individualisés pour les enfants qui en ressentiraient le besoin (prendre un RDV.)
- Elle se préparera aussi lors du forum des métiers, à travers la découverte

L'orientation (SUITE)

- Votre enfant dispose aussi de ressources sur internet et au CDI (kiosque ONISEP) et vous pouvez l'accompagner dans ses démarches, au CIO (centre d'information et d'orientation) notamment.
- Elle se préparera également en concertation avec vous les parents lors des réunions parents-professeurs de l'année (remise des bulletins), ou en RDV.

Études supérieures

Vie active

Bac Général

Bac Techno

BAC PRO

Terminale générale

Terminale techno

Terminale professionnelle

1^{ère} générale

1^{ère} techno

CAP(A)

2^{ème} année

1^{ère} professionnelle

2^{nde} GT

1^{ère} année

2^{nde} professionnelle

Voie générale et technologique

Voie professionnelle

Après la 3^o

2ème trimestre: le temps du choix



- Remplir la fiche dialogue avec des vœux provisoires
- Stage en entreprise
- Conseil de classe qui donne un avis provisoire

3ème trimestre: Choix définitif

L'ORIENTATION & L'AFFECTATION DE VOTRE ENFANT CLASSE 3

En 3^e, votre enfant précise son projet d'orientation avec l'aide de ses professeurs, afin de se préparer à la filière d'études dans laquelle il poursuivra son parcours de formation.

LES TROIS GRANDES ÉTAPES DU PROJET

1 LE TEMPS DE LA REFLEXION
Informez-vous précieusement sur les différentes voies envisageables pour la poursuite de ses études, en consultant les sites de l'Éducation nationale et d'orientation.
Prenez part à un entretien individuel d'orientation qui fait appel à l'expérience professionnelle, l'élève et sa famille pour un projet précis. Un partenariat de l'éducation nationale peut y être associé.

2 LE TEMPS DU DIALOGUE
Remplissez la fiche de dialogue remise par le collège avec vos demandes personnelles d'orientation (1^{er} préférence et 2^{ème} préférence, première année de CAP).
Le conseil de classe qui formule des propositions personnalisées d'orientation.

3 LE TEMPS DU CHOIX
Indiquez vos choix définitifs d'orientation sur la fiche de dialogue et vos choix d'établissement sur le dossier de demande d'affectation au lycée ainsi que les engagements ou capacités demandées.
Le conseil de classe qui formule une proposition d'orientation. Celle-ci devient définitive si elle est conforme au choix de l'élève. Dans le cas contraire, un entretien entre la famille, l'élève et le chef d'établissement peut s'organiser.
Vous recevrez la notification d'affectation au lycée qui précise la formation et le lycée où votre enfant va poursuivre sa scolarité. Si son inscription, mentionnez votre enfant dans le lycée indiqué.

L'affectation au lycée dans votre académie
Le chef d'établissement reçoit les vœux d'affectation de chaque élève dans l'application nationale Affetnat.
Le recteur prend en compte : les vœux de la famille, le secteur géographique.
Il prend aussi en compte : les résultats scolaires, l'air des chefs d'établissement d'origine et d'accueil.
Retrouvez toutes les informations concernant l'affectation de votre enfant sur le site de votre académie.

L'ORIENTATION & L'AFFECTATION DE VOTRE ENFANT CLASSE 3

En 3^e, votre enfant précise son projet d'orientation avec l'aide de ses professeurs, afin de se préparer à la filière d'études dans laquelle il poursuivra son parcours de formation.

LES TROIS GRANDES ÉTAPES DU PROJET

1 LE TEMPS DE LA REFLEXION
Informez-vous précieusement sur les différentes voies envisageables pour la poursuite de ses études, en consultant les sites de l'Éducation nationale et d'orientation.
Prenez part à un entretien individuel d'orientation qui fait appel à l'expérience professionnelle, l'élève et sa famille pour un projet précis. Un partenariat de l'éducation nationale peut y être associé.

2 LE TEMPS DU DIALOGUE
Remplissez la fiche de dialogue remise par le collège avec vos demandes personnelles d'orientation (1^{er} préférence et 2^{ème} préférence, première année de CAP).
Le conseil de classe qui formule des propositions personnalisées d'orientation.

3 LE TEMPS DU CHOIX
Indiquez vos choix définitifs d'orientation sur la fiche de dialogue et vos choix d'établissement sur le dossier de demande d'affectation au lycée ainsi que les engagements ou capacités demandées.
Le conseil de classe qui formule une proposition d'orientation. Celle-ci devient définitive si elle est conforme au choix de l'élève. Dans le cas contraire, un entretien entre la famille, l'élève et le chef d'établissement peut s'organiser.
Vous recevrez la notification d'affectation au lycée qui précise la formation et le lycée où votre enfant va poursuivre sa scolarité. Si son inscription, mentionnez votre enfant dans le lycée indiqué.

L'affectation au lycée dans votre académie
Le chef d'établissement reçoit les vœux d'affectation de chaque élève dans l'application nationale Affetnat.
Le recteur prend en compte : les vœux de la famille, le secteur géographique.
Il prend aussi en compte : les résultats scolaires, l'air des chefs d'établissement d'origine et d'accueil.
Retrouvez toutes les informations concernant l'affectation de votre enfant sur le site de votre académie.

- Choix définitifs sur la fiche dialogue d'orientation
- Conseil de classe donne une proposition d'orientation
- Notification d'affectation

A laurel wreath made of yellow leaves and small berries, with a yellow ribbon banner draped across the bottom. The text is centered within the wreath.

**BREVET
DES
COLLÈGES**

Diplôme

Le brevet des collèges

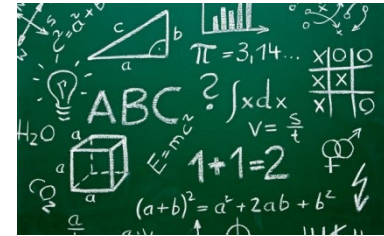
- ▣ Depuis l'an dernier un nouveau brevet s'est mis en place:
 - l'évaluation de la maîtrise des 8 composantes du socle commun appréciée lors du conseil de classe du 3^e trimestre :
 - ▣ Insuffisante 10 pts
 - ▣ Fragile 25 pts
 - ▣ Satisfaisante 40 pts
 - ▣ Très bonne 50 pts

Le total maximum étant de 400 pts

Les 8 composantes du socle commun

- 1- Comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
- 2- Comprendre et s'exprimer en utilisant une langue étrangère
- 3- Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- 4- Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
- 5- Les méthodes et outils pour apprendre
- 6- La formation de la personne et du citoyen
- 7- Les systèmes naturels et les systèmes techniques
- 8- Les ressources numériques

2 épreuves écrites sur 200 pts



- Mathématiques (l'épreuve dure 2 heures)
et Sciences (SVT/ Physique-chimie/
Techno =
1 heure d'épreuve) pour un total de 100
pts



- Français (2 heures d'épreuve) et histoire-
géographie, EMC (2 heures) pour un

1 épreuve orale sur 100 pts

- L'épreuve dure 15 minutes (5 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien)
- L'élève présente un projet interdisciplinaire qu'il a conduit dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires ou des parcours d'éducation artistique et culturelle, Avenir et citoyen.
- L'élève choisit le projet qu'il souhaite présenter.

Les parcours éducatifs et les EPI, supports de l'épreuve orale

- **EPI**: Enseignement Pratique Interdisciplinaire qui aboutit à des réalisations concrètes mobilisant plusieurs disciplines
- **Parcours**
 - * parcours citoyen
 - * parcours d'éducation artistique et culturelle

Obtention du brevet



- L'élève est reçu s'il cumule 350 points sur les 700.
- Il obtient une mention :
 - Assez bien s'il cumule plus de 420 pts
 - Bien s'il cumule plus de 490 pts
 - Très bien s'il cumule plus de 560 pts

Comment bien préparer cette année?

- Prenez le temps de **dialoguer** souvent avec votre enfant sur ses résultats, son stage, ses projets d'orientation, ses difficultés scolaires ou personnelles
- Connectez-vous le plus régulièrement possible à **Pronote** pour les devoirs, les résultats, les dates importantes à retenir
- Prenez **rendez-vous** rapidement en cas de problème avec le Professeur Principal ou les membres de l'équipe, n'attendez pas que la situation ne se dégrade

20/09/2017